

Changements aux tarifs de Postes Canada

Il y a eu une certaine confusion concernant la date d'implémentation des augmentations de tarifs. Les nouveaux taux pour la Médiaposte avec adresse, la Poste-publications et la Médiaposte sans adresse ont entrés en vigueur **le 13 janvier 2014**. Les changements de taux pour la poste transactionnelle qui inclut la Poste-lettres, la Poste-lettres à tarifs préférentiels et la Poste-lettres internationale à tarifs préférentiels vont entrer en vigueur **le 31 mars 2014**. Veuillez noter qu'il va y avoir maintenant quatre niveaux de tarification selon les détails de qui fait l'achat et comment cet achat est fait.

Voici les différents tarifs pour la Poste-lettres de moins de 30 g, à partir du 31 mars 2014 :

- Les consommateurs qui achètent un seul timbre à la fois vont payer 1,00\$ chaque
- Les consommateurs qui achètent un rouleau de timbres vont payer 0,85\$ chaque
- Les entreprises qui ont une machine à affranchir ou une vignette postale vont payer 0.75\$ chaque item
- Les entreprises qui utilisent la Poste-lettres à tarifs préférentiels mécanisable vont payer 0,70\$ chaque item (minimum de 5,000)
- Les entreprises qui utilisent la Poste-lettres à tarifs préférentiels TPIF vont payer 0,69\$ chaque item (minimum de 1,000)

Ceci est une augmentation de prix massive pour les consommateurs et les entreprises. L'ANGUP ainsi que d'autres groupes contestent activement le raisonnement derrière la date choisie pour ces augmentations. Pour vous joindre aux voies qui contestent ces changements, envoyez vos commentaires concernant l'impact sur votre entreprise à une ou plusieurs des personnes suivantes :

L'honorable Lisa Raitt, ministre des Transports, ministre responsable de Postes Canada
lisa.raitt@parl.gc.ca
Numéro de télécopieur pour sa circonscription : 905-693-0704

Cabinet fantôme NPD
Olivia Chow, Transports, Municipalités et Transports en commun
olivia.chow@parl.gc.ca
Numéro de télécopieur pour sa circonscription : 416-533-2236

Cabinet fantôme Libéral
David McGuinty, Transport, Infrastructure, et Communautés.
david.mcguinty@parl.gc.ca
Numéro de télécopieur pour sa circonscription : 613-990-2592

Changements aux adresses rurales

Des nouveaux règlements concernant les adresses rurales ont été mis en place à partir du 10 janvier 2014. Ceux-ci pourraient affecter vos taux d'exactitude. Si vous n'avez pas beaucoup d'adresses rurales dans vos données vous ne devriez pas voir une grosse différence. Nous aurons plus d'information au sujet de ces changements et de leur impact sur les taux d'exactitude dans notre bulletin de février. Si vous avez remarqué une diminution considérable dans vos taux d'exactitude au mois de janvier et que vous avez des inquiétudes contactez-nous au Kristi@flagshipsoftware.com. Votre pourcentage pour les 'adresses rurales douteuses' devrait diminuer aussi.

Option de conteneurs et disponibilité

Veuillez noter que les options de conteneurs suivantes sont disponibles aux expéditeurs :

Courrier court et long

- Conteneurs à lettres
- Conteneurs à lettres et à grands objets plats (CLGOP)
- Conteneurs à lettres ou CLGOP sur des palettes ou dans des monoteneurs (tri palettisé)
- Conteneurs à lettres ou CLGOP sur des palettes ou dans des monoteneurs pour faciliter le transport

Courrier surdimensionné

Polyflutes, les conteneurs à grands objets plats

- Polyflutes sur des palettes ou dans des monoteneurs (tri palettisé)
- Polyflutes sur des palettes ou dans des monoteneurs pour faciliter le transport
- Empilage en rangées irrégulières sur des palettes ou dans des monoteneurs

Il y a eu des pénuries périodiques régionales de ces conteneurs à travers le Canada durant les quelques derniers mois. Il y a aussi eu des renseignements erronés fournis aux expéditeurs. Les conteneurs à lettres et polyflutes sont encore disponibles aux expéditeurs. Ils n'ont pas été discontinués et ils ne se font pas recycler ou détruire comme certains UVCR ont communiqué. Si vous avez de la difficulté à localiser une quantité suffisante de conteneurs pour vos envois ou si on vous informe que certains conteneurs ne sont plus disponibles, contactez-nous au Kristi@flagshipsoftware.com pour obtenir de l'aide.

Promotions 2014 de l'USPS

L'USPS a annoncé une série de promotions pour le courrier de première classe et le courrier standard. Ces promotions incluent :

'First-Class Mail®' :

1. 'Earned Value Reply Mail'

Cette promotion offre des bénéfices financiers aux expéditeurs qui utilisent les services 'Courtesy Reply Mail™ (CRM)' ou 'Business Reply Mail® (BRM)'. Un crédit est obtenu pour chaque pièce 'CRM' ou 'BRM' retourné pour être utilisé dans un envoi futur.

2. 'Colour Print in First-Class Mail Transactions'

Un escompte est offert sur les frais postaux pour les expéditeurs qui utilisent l'imprimerie de couleur variable sur leur courrier transactionnel (la facture ou le relevé de compte) envoyé par le service 'First-Class Mail®'.

'Standard®' et 'First-Class Mail®'

1. 'Branded Colour Mobile Technology'

Un escompte est appliqué au moment de l'initiation de l'envoi sur les pièces de courrier éligibles qui incluent un code à barre pour téléphones mobiles ou une technologie équivalente qui peut être balayé par l'équipement mobile.

2. 'Premium Advertising'

Un escompte appliqué au moment de l'initiation du courrier est disponible pour les expéditeurs à gros volume qui utilisent le service 'Standard Mail®' pour les promotions de marketing lorsqu'ils envoient des lettres avec tri-préliminaire qui contiennent seulement de la publicité à travers le service 'Standard Mail®'.

3. 'Mail and Digital Personalization'

Un escompte appliqué au moment de l'initiation du courrier est disponible pour les expéditeurs d'affaire qui envoient des pièces qui sont éligibles qui utilisent de la copie directionnelle et l'optimisation pour sites mobiles pour envoyer à un système PURL ou un site web hautement personnalisé.

'Standard Mail®'

1. 'Emerging Technology Featuring NFC'

Un escompte appliqué au moment de l'initiation du courrier est disponible pour les expéditeurs qui utilisent les puces sans contact NFC, une étiquette électronique ou de la technologie similaire intégrer dans leur pièces de courrier pour engager le destinataire avec leurs appareils mobiles pour une expérience interactive. (Si vous planifiez un envoi NFC nous aimerions le voir!)

2. 'Mail Drives Mobile Commerce'

Un escompte appliqué au moment de l'initiation du courrier est disponible pour les entreprises et détaillants qui font de la publicité en utilisant la technologie de consommation mobile avec le publipostage et les catalogues. La pièce de courrier doit inclure un code à barre pour téléphones mobiles ou de la technologie d'imprimerie mobile qui peut être balayé pour diriger le destinataire à un site web commercial optimisée pour mobile.

Pour des descriptions plus détaillées pour chaque promotion incluant les escomptes et crédits, visitez <https://ribbs.usps.gov/index.cfm?page=mobilebarcode>. Voici un calendrier indiquant les dates d'enregistrement et les dates de promotion.



Merci !

Les employés de Flagship Software Ltd. Vous remerciant pour une très bonne année 2013. Nous nous efforçons chaque jour pour vous donner des logiciels de qualité et un service à la clientèle exceptionnel. S'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour assister votre entreprise, n'hésitez pas de nous laisser savoir. Nous anticipons une autre bonne année en 2014 !

Un merci spécial pour la patience démontrée par un nombre de nos clients durant la tempête de glace de décembre. C'était un événement météorologique singulier qui a affecté nos bureaux technique et administratif. Vos paroles d'encouragement étaient beaucoup appréciés pendant que nous travaillons dans le froid et le noir pour redémarrer tout le système. Nous espérons définitivement pour une année sans grands événement météoritique en 2014 !

Si vous souhaitez être retiré de cette liste d'envoi, s'il vous plaît écrivez-nous à newsletter@flagshipsoftware.com ou par téléphone au 1-866-672-0007.